

RAPPORT DE LA REVUE

A MI-PARCOURS

**« PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE DE L’ENVIRONNEMENT »**

**ALGÉRIE**

**CODE NAVISION : ALG 14 019 11**

**Résumé exécutif**



Auteurs :

Eva Röben

Brahim Ben Moussa

# Fiche d'intervention

Numéro DGD de l’intervention : NN 3016134

Code Navision à la CTB : ALG 14 019 11

Instance partenaire : Ministère de l’Environnement et des Énergies Renouvelables

Durée de l’intervention : 28.12.2015 – 30.06.2019

Durée de la Convention spécifique : 28.12.2015 – 30.06.2019

Date de démarrage de l’intervention : 28.12.2015

Contribution belge : 7 500 000 EUR

Secteurs d’intervention : 43081 Education et formation plurisectorielles

41081 Education et Formation environnementales

**Résumé de l’intervention**

*Le PRCDE est un projet de renforcement institutionnel et organisationnel qui se focalise sur l’intégration de l’environnement dans les politiques sectorielles. Il comprend aussi un volet d’appui à la société civile. Le PRCDE coopère avec les quatre ministères chargés de l’environnement, de l’eau, du transport et de la santé, et avec leurs organismes sous tutelle.*

**Équipe d’évaluation**

*L’équipe d’évaluation était composée de :*

*- Eva Röben, ingénieur en environnement, experte principale*

*- Brahim Benmoussa, professeur de sociologie, expert non principal*

# Résumé opérationnel

Le « Projet de Renforcement des Capacités dans le Domaine de l’Environnement (PRCDE)» a pour ambition de contribuer à une meilleure intégration de la préservation de l’environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles, en général et dans les actions des organisations de la société civile algérienne (objectif général).

L’objectif spécifique porte sur le renforcement des capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles d’organisations bénéficiaires ciblées dans les secteurs de l’Eau, de la Santé et des Transports et des organisations de la société civile actives dans la préservation de l’environnement (objectif spécifique).

Le projet vise 5 résultats :

* Résultat 1 : Les capacités d’intégration de l’environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de l’Eau sont durablement renforcées et mises à profit
* Résultat 2 : Les capacités d’intégration de l’environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de la Santé sont durablement renforcées et mises à profit
* Résultat 3 : Les capacités d’intégration de l’environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur des Transports sont durablement renforcées et mises à profit
* Résultat 4 : Des organisations de la société civile algérienne actives dans le domaine de l’environnement sont renforcées et impliquées dans des actions d’Information, Education et Communication et la mise en œuvre de projets locaux
* Résultat 5 : Le dialogue intersectoriel est renforcé et les bonnes pratiques des secteurs en termes d’intégration de l’environnement y sont partagées

Le PRCDE est un projet de renforcement institutionnel, qui vise l’intégration transversale de l’environnement dans les politiques sectorielles et leur mise en œuvre. Il comprend aussi un volet d’appui à la société civile. L’évaluation à mi-parcours s’est déroulée du 12 – 19 septembre 2017. Un résumé des conclusions de l’évaluation est présenté ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Critère | Points atteints |
| Pertinence | **A** |
| Efficience | **AB** |
| Efficacité | **B** |
| Impact | **A** |
| Durabilité | **B** |
| Risques | **AB** |

Le tableau avec les codes-couleur démontre clairement que le PRCDE est un très bon projet selon la totalité des critères de l’OCDE. Aucune observation vraiment inquiétante n’a été faite. Le facteur qui affecte l’efficacité et la durabilité le plus est la réduction drastique de la durée du PRCDE, qui constitue un danger réel pour l’atteinte des résultats et, par conséquence, pour la durabilité du projet. En ce qui concerne l’efficacité, l’impact et la durabilité, l’évaluation consiste surtout en une analyse du contexte favorable ou non, et des probabilités.

La **pertinence** du PRCDE est évidente sur tous les niveaux. Il s’agit d’un projet dont les interventions concrètes sont décidées et réalisées en coopération étroite avec les bénéficiaires, et qui répond donc aux besoins prioritaires de ceux-ci de la manière la plus appropriée. Le projet s’insère dans les politiques algériennes en matière de l’environnement et y contribue moyennant l’appui à l’élaboration de plusieurs documents stratégiques. Il est aussi en ligne avec la politique belge de coopération en Algérie, qui est une politique de sortie, promouvant surtout la coopération entre pairs et le transfert de compétences.

En ce qui concerne **l’efficience**, la gestion du PRCDE est très bonne. Les ressources sont gérées de manière efficace ; le projet met en œuvre des outils financiers et techniques très divers pour appuyer chaque bénéficiaire de la manière la plus adéquate. Il est encore trop tôt pour évaluer le degré d’atteinte des résultats, mais l’équipe de mission considère que le projet est en bonne voie. La contribution des bénéficiaires et des partenaires belges est régulière et de qualité.

Similairement, il est encore très tôt pour avoir une idée concluante sur **l’efficacité**. Le PRCDE n’a pas encore produit des livrables, les résultats ne sont pas encore atteints (ce n’est pas non plus attendu à ce stade), donc il n’est pas possible de savoir dans quelle mesure les livrables et produits ont contribué aux résultats et à l’objectif spécifique. La probabilité que les résultats soient atteints semble bonne, si l’on regarde l’implication et l’engagement des bénéficiaires, des partenaires belges et de l’équipe PRCDE. Par contre, le projet a pris quelques retards au démarrage, qui, avec la réduction de la durée de deux ans, pourront mettre en danger l’atteinte des résultats.

On n’observe pas encore d’**impact** du PRCDE, et il est trop tôt pour s’y attendre. Il est cependant très probable que l’impact indirect sur l’environnement sera très positif. Cela dépendra cependant de l’utilisation des instruments et outils, et de la transposition des plans et stratégies développés avec l’appui du PRCDE. Les débuts d’un impact positif additionnel, c’est-à-dire, d’une meilleure coopération interinstitutionnelle peuvent déjà être observés.

Les conditions pour la **durabilité** des résultats du PRCDE semblent plutôt bonnes. Les activités du projet se déroulent souvent dans le cadre de programmes plus amples, qui sont déjà inclus dans la planification budgétaire et de ressources humaines des bénéficiaires. Pourtant, les conditions de gouvernance ne sont pas très favorables pour la durabilité, ni en Algérie (stabilité politique et gouvernance parfois déficientes, restructurations fréquentes des ministères bénéficiaires), ni en Belgique (retrait brusque de l’Algérie des programmes de coopération).

La gestion des **risques** ainsi que le **suivi** interne du PRCDE sont très bons. L’équipe PRCDE a deux fois révisé et mis à jour les risques identifiés lors de la formulation, et elle a identifié des moyens efficaces et adéquats pour leur atténuation. Les risques anticipés concernant une implication ou approbation par les bénéficiaires se sont avérés peu pertinents. A l’heure actuelle, le risque majeur consiste en la combinaison des retards dans le démarrage des projets des bénéficiaires et la réduction drastique de la durée du projet.

Les recommandations de l’équipe de mission sont résumées dans le tableau suivant. Il s’agit ici surtout de recommandations générales et structurelles, relatives à la gestion et le suivi du projet ainsi que les thèmes transversaux. Il est encore trop tôt pour émettre des recommandations pertinentes concernant les volets techniques du projet.

| Recommandation | | Responsable | Importance |
| --- | --- | --- | --- |
| Général | Recherche de partenaires pour accompagner les bénéficiaires du PRCDE dans l’application des outils et instruments fournis par le projet après le retrait de la CTB de l’Algérie | CTB  Equipe PRCDE | Potentiellement très important |
| Meilleure vulgarisation des appels d’offres/ à candidature/ à propositions | CTB siège  Equipe PRCDE | Très important |
| Inclusion d’indicateurs financiers dans la matrice de suivi | Equipe PRCDE | Souhaitable |
| Formation à l’équipe de projet pour mieux maîtriser les thèmes transversaux | Equipe PRCDE | Souhaitable |
| Fournir un appui pour l’obtention plus facile de visas pour le personnel des bénéficiaires invités en Belgique | Equipe PRCDE | Important |
| Secteur de l’eau | Prise de contact avec le Ministère de l’Environnement flamand (VMM) et éventuellement avec VITO pour un appui au système d’information | CTB siège | Important |
| Recherche et développement ultérieur d’un logiciel à accès libre pour la base de données du MRE | Equipe PRCDE | Très important |
| Secteur de la santé | Considération de la préservation de la biodiversité urbaine dans la détermination de mesures concernant la protection contre le pollen | Ministère de la Santé | Important |
| Formulation de projets déterminant les modalités d’analyse et l’évaluation des résultats du réseau de surveillance du pollen | Ministère de la Santé | Souhaitable |
| Secteur du transport | Pas de recommandations particulières |  |  |
| Société civile | Pas de recommandations particulières |  |  |
| Intersectoriel | Sensibilisation des hauts cadres à l’environnement (ministres/ secrétaires généraux) | Equipe PRCDE  Ambassade (B) | Important |
| Institutionnalisation des points focaux pour l’environnement dans les ministères sectoriels | MEER, MRE  MSPRH, MTTP  Autres ministères | Très important |
| Introduction du concept de point focal pour l’environnement dans les organismes sous tutelle | Très important |
| Renforcer l’accès aux données et inter connectivité des bases de données environnementales | Organismes sous tutelle du MEER | Très important |

Plusieurs recommandations ont été faites aussi sur base des enseignements tirés. Ces recommandations sont données dans le tableau qui suit.

|  |  |
| --- | --- |
| **Recommandation** | **Importance** |
| Méta-évaluation de l’impact global de l’intervention de la CTB en Algérie | Souhaitable |
| Méta-évaluation des raisons d’appels d’offres infructueux | Très important |
| Prendre en compte dans la planification de projets et de programmes la probabilité forte de retards de démarrage | Très important |
| Former les partenaires à la gestion de projets | Important |
| Institutionnalisation de l’expertise externe pour l’élaboration de cahiers de charges techniques et l’évaluation des offres (modèle UE) | Souhaitable |
| Prévoir des indications claires concernant la charge de travail dans les cahiers de charges pour les études et les services de consultance | Souhaitable |
| Capitalisation des expériences avec l’appui aux organisations de la société civile au niveau régional | Souhaitable |
| Formations aux équipes de projet pour mieux maîtriser les thèmes transversaux | Important |
| Généralisation de l’utilisation de la méthodologie CAP-Scan ou équivalent | Important |
| Formations en CAP-Scan pour les équipes de projet et bénéficiaires | Souhaitable |
| Formation systématique des chargés de suivi/ évaluation dans les équipes de projet | Souhaitable |

L’argumentaire concernant les recommandations se trouve dans le chapitre 6.